

ch XVII

B.O.1953 Art 71/02

achat à l'indigène de matériaux pour
entretien batiments poste et routes

lettre 61/98 du 8.1.1953

6.000.-

RUHENGERI



15923

2/3/53.	Cordes achat indig	373	373.-
20.5.	cordes poseaux	580	953.
6.6	cordes.	475	1428
20.5.	cordes	475.	
31.7	ach indig	360	1.788
31.	"	404.5	2.192.5
30.9	" ac 161.	415	2.607 5 ✓

Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 31/12/13
Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 3

Chap. XVII

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
Bo 53. art 71/01 entretien poste	49.776.	37.823,50.	
Bo 53 art 71/01 entretien route	469.048	426.792,50.	
Bo 53 art 71/02 achat matériaux	95.250.	86.825. -	
Bo 53 art 71/02 Transport matériaux pour entretien route 25.000.		24.682.	
Bo 53 art 71/02 achat matériaux à médecine	6.000.	3.887,50	

A Rehencari le 31/12 195 3

Le Sous-Gestionnaire de crédits.

Jo [Signature] CT.

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

Comptabilité des dépenses engagées

Budget <u>B.0</u> 195 <u>3</u> Article <u>71</u> Littera <u>ok</u> sous - littera _____ Dénomination du travail <u>achat matériaux à</u> Compte courant ou compte transitoire <u>Indigène</u> Document par lequel la délégation a été accordée. <u>lettre 61/98 du 8.1.53 Protra</u>	Montant de la délégation initiale reçue Frs <u>6.000.-</u> (1) _____ Délégation au _____ _____ Délégation au _____ _____ Délégation au _____ _____ Délégation au _____ _____
---	---

N° d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
		<u>au 31. 8. 53</u>			<u>2.192,50</u>	
	<u>30.9</u>	<u>Achat à Indigènes sur le log 48 B</u>	<u>415.-</u>	<u>(415) 17</u>	<u>2.607,50</u>	
<u>83</u>	<u>28/11</u>	<u>achat cordes indig</u>	<u>680.</u>		<u>3.287,50</u>	
	<u>31/12</u>	<u>achat à Indigènes cordes -</u>	<u>600</u>		<u>3.887,50.</u>	
		A reporter. . . .				

- 1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. II ad hoc.
- 2) Dates correspondant à celles :
 - a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émerge directement au budget extraordinaire.
 - b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
 - c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
 - d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
 - e) de l'approbation des factures reçues des services.
 - f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

Comptabilité des dépenses engagées

Budget B.O. 195 3
 Article 71 Littera 02 sous - littera
 Dénomination du travail Achat matériaux à l'indigène poste et route
 Compte courant ou compte transitoire

Montant de la délégation initiale reçue Frs 6.000.-
 (1) "
 Délégation au "
 "
 "
 Délégation au "
 "
 "
 Délégation au "

Document par lequel la délégation a été accordée.

lettre 61/98 du 8.1.53 Protra

N° d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
			au 30.6.53		1.428.-	
	31.7	Achat à l'indigène suivt regis 48 B	360.-		1.788.-	
	31.8	Achat à l'indigène suivt reg.48 B	401,50		2.192,50	
		A reporter.				

- 1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. Il ad hoc.
- 2) Dates correspondant à celles :
 - a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émarge directement au budget extraordinaire.
 - b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
 - c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
 - d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
 - e) de l'approbation des factures reçues des services.
 - f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au **11.9.53**

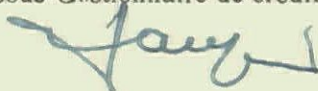
Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 **3**

Chapitre XVII

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
B.0.53			
Art 71/01			
Entretien poste	49.776.-	25.310.-	
B.0.53			
Art 71/01			
Entretien routes	529.048.-	339.116,50	
B.0.53			
Art 71/02			
Achat Matériaux	35.350.-	25.825.-	
B.0.53			
Art 71/02			
Transport Matériaux pour entretien routes	25.000.-	24.682.-	
B.0.53			
Art.71/02			
Achat matériaux à l'indigène	6.000.-	2.192,50	

Ruhengeri le 11.9.53 195

Le Sous-Gestionnaire de crédits.



(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

G/R

Designation du sous-gestionnaire
de crédits

Administrateur de Territoire

Modèle I ter.

(Réserve au sous-gestionnaire).

COMPTABILITE DES DEPENSES ENGAGEES.

Budget 1953 : Montant de la délégation initiale reçue Frs
 Article..... 71 Littéra..... 02 S/Littéra 6,000.-
 Désignation du travail..... : Délégation au.....
 Achat à l'indigène de matériel x d'entretien.
 Compte courant ou compte transi-
 toire..... : Délégation au.....
 Document par lequel la déluga- :
 tion a été accordée.....
 .lettre 61/98 du 8.1.53.....

Dates des engagements	Libellés Succincts des dépenses	Montant des engagements	Montant des annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le résident au chef-lieu de la province
	fin du 1er trimestre			373.-	
30.5.1953	Achat de cordes et roseaux	500.-		953.-	
6.6.1953	Achat de cordes	475.-		1.428.-	

A reporter

Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 31 mars 1953 195 .

Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 .

Chapitre XVII

3188—pour obtenir ce modèle rappelez n° M-5

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
B.O. 1953			
Art 71/01	554.048.-	98.572,40	
Art 71/01	49.776.-	10.609,50	
Art 71/02	35.350.-	-	
Art 71/02	6.000.-	373.-	

Ruhengeri le 31 mars 195 3

p.o. Le Comptable 951, WINTGENS N.
Le Sous-Gestionnaire de crédits.

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

Désignation du sous-gestionnaire de crédits **Administrateur de Territoire**

Modèle 1 ter.
(Réserve au sous-gestionnaire).

Comptabilité des dépenses engagées

Budget **B.O.** 195 **3** Montant de la délégation initiale reçue Frs. **6.000.-**
 Article **71** Littéra **02** Sous-littéra (1) "
 Dénomination du travail **achat à l'indigène** Délégation au "
de matériaux pour poste et route éventuellemt "
 Compte courant ou compte transitoire "
 Document par lequel la délégation a été accordée. Délégation au "
lettre 61/98 du 8/1.1953 Protra "

Dates des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
2.3.53	Achat cordes	373.-		373.-	
	A reporter.				

Désignation du sous-gestionnaire de
 crédits *A.T.*

Modèle 1 ter.
 (Réservé au sous-gestionnaire).

Comptabilité des dépenses engagées

Budget *B.0* 195*3*

Montant de la délégation initiale reçue Frs. *6.000*

Article *71* Littéra *02* Sous-littéra

(1) " _____

Dénomination du travail *cestration fête*
à l'at travaux à
indipèes

Délégation au _____ " _____

Compte courant ou compte transitoire

" _____

Document par lequel la délégation a été accordée.

Délégation au _____ " _____

lettre 61/98 du 8.1.53. T.P

" _____

Dates des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
A reporter.					

A. Ky.

**TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Usumbura, le 8 janvier 1953.-

N° 61/98

OBJET :

**B.O. 53 Art. 71/02 achat
de matériaux à l'indigène.**

- TRANSMIS COPIE pour information à :
- v- Monsieur le Chef du Service des Finances à USUMBURA.
 - Monsieur l'Inspecteur du Budget Contrôle à USUMBURA.
 - Monsieur ~~aux Ruanda~~ Le Résident du Ruanda à KIGALI.

Usumbura, le 8 janvier 1953.-
Le Gestionnaire des Crédits T.P.
36/ J. VAN VLAENDEREN.,

187/ Fin 4
16. 7. 53.

✓ Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

RUHENGURI

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vous subdélègue à charge du B.O. 53 article 71/02 une somme de : 6.000 francs pour achat à l'indigène de matériaux nécessaires à l'entretien des bâtiments du poste et éventuellement du réseau routier.

Le Gestionnaire des Crédits T.P;
J. VAN VLAENDEREN.,



Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 30 juin 53
Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195

chap. XVI

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
Rc. 1953			
F/cr. Ent. 1	529.648.	166.859 80	
F/cr. fente	49.776.	16.314. -	
F/cr. fente	25.000.	12.452. -	
F/cr. location	35.350.	10.425. -	
F/cr. matériel ent. 1	6.000.	1.428. -	

A Leclercq le 25 juin 1953

Le Sous-Gestionnaire de crédits.

Leclercq

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.